

Edition du Mercredi 2 août 2017

La majorité de nos articles est réservée à nos abonnés

Vous êtes déjà abonné?

Cliquez en haut à droite
sur

 Connexion abonnés

Vous n'avez pas votre code d'accès?

Demandez-le à notre service lecteurs:
+41 21 331 41 41 ou abo@agefi.com.

Vous n'êtes pas abonné?

Lisez un article avec notre offre
SwissPay ci-dessous.

Ou découvrez «L'Agefi» durant
1 mois, papier et numérique,
pour CHF 29.-* (*au lieu de
CHF 90.- à l'achat au numéro).

MARCHÉS & PRODUITS

Révolution copernicienne du négoce des commodities

mercredi, 02.08.2017

L'intelligence artificielle, l'internet et les blockchains apportent une précision jusqu'ici inégalée sur les flux de marchandises.

Jean-François Lambert*



Jean-François Lambert. Comment le système
juridique va-t-il s'adapter à la digitalisation

Le financement des matières premières n'est pas a priori un domaine où l'on s'attend à une grande innovation. Après tout, acheter et vendre les commodities, documenter ces échanges et se prémunir contre les risques encourus, sont des activités qui n'ont pas vraiment évolué depuis des dizaines d'années.

Ne vous y fiez pas, pourtant: le changement est pour bientôt et il affectera non seulement les négociants, mais aussi les banques: d'ici peu, le financement du commerce international va connaître sa révolution copernicienne; celle qu'on annonce depuis tant d'années sans qu'on la voit se matérialiser est maintenant imminente. Par quel miracle? Pas de miracle: simplement, la convergence de plusieurs technologies qui va nous apporter une précision jusqu'ici inégalée sur les flux de marchandises: l'intelligence artificielle, l'internet des objets, et les chaînes de blocs (blockchains en bon français).

Risques et opportunités s'harmonisent par la connaissance. Un trader, parce qu'il aura détecté une situation de marché favorable avant ses concurrents, pourra plus aisément conclure une transaction à son avantage. Tout comme une banque, qui si elle a une vision claire de l'origine, la destination et la propriété des marchandises, sera alors confortable pour financer ce flux. L'information est essentielle. Imaginez alors ce qui va se produire lorsqu'elle va devenir plus précise, plus rapidement disponible et cela pour une audience plus vaste!

La connaissance de la position exacte et en temps réel des marchandises grâce au GPS, leur condition, qualité et quantité, grâce à l'internet des objets. L'information quant à leur origine et destination grâce à des algorithmes sophistiqués enrichis par de larges bases de données dynamiques... La certitude à tout instant de la propriété des marchandises grâce à la dématérialisation des documents et le recours aux solutions apportées par les chaînes de blocs. Déjà, des sociétés sont à même d'offrir, avec un degré de précision supérieur à 80%, une information en temps réel sur les mouvements de pétrole brut dans le monde, (propriétaires, spécifications, origines et destinations). Deux grandes sociétés de trading basées à Genève ont pu ainsi dématérialiser la totalité des documents autour de flux physiques test si bien qu'ils étaient disponibles au port d'arrivée, bien avant la cargaison.

Une vraie révolution en devenir, tant pour les négociants que pour les banquiers. Alors même que la quantité et la qualité de l'information augmentent, et que sa diffusion devient plus aisée, il va devenir beaucoup plus difficile pour le premier de se différencier par rapport au reste du marché: en d'autres termes, le négoce va devoir être beaucoup plus pointu pour être profitable. C'est une évolution que les banques ont bien vécue dans d'autres classes d'actif traités sur des marchés organisés avec notamment l'apparition du trading électronique.

Mais les banques ne seront pas en reste et le financement des échanges physiques va probablement connaître des évolutions radicales. Les instruments traditionnels tels que les crédits documentaires et autres lettres d'indemnités vont rapidement devenir obsolètes. Les premiers car la validité des documents sera instantanément avérée; les seconds puisque les flux documentaires précéderont les marchandises au port. Mais plus encore, le financement des matières premières va changer de nature: moins d'engagements commerciaux hors bilan donc, simplement des garanties financières et surtout des avances, plus courtes car dépendantes d'événements précis (expédition, changement de propriété, livraison...) et pour lesquels l'information sera instantanée, exhaustive et difficilement falsifiable. Les prises de garanties sur marchandises vont ainsi pouvoir être simplifiées et on peut penser que les stocks en transit deviendront plus facilement finançables.

Certes, c'est peut-être aller un peu vite en besogne, me direz-vous, tant il est vrai qu'aujourd'hui, les documents digitaux sont plus l'exception que la norme. De surcroît, qu'advient-il des financements du commerce international s'il s'effectue au bilan plutôt qu'hors bilan? comme tout ceci peut-il être rentable dans le contexte de Bâle 3? Comment les régulateurs vont-ils réagir à ce changement de paradigme?

Leur faudra-t-il 7 ans de données empiriques pour valider cette nouvelle logique et lui accorder un traitement raisonnable? Enfin et surtout, comment le système juridique va-t-il s'adapter à la digitalisation et aux chaînes de blocs? Ces objections sont pertinentes. Toutefois il fait peu de doute que les grandes chaînes d'approvisionnement de matières premières stratégiques veuillent rapidement intégrer à leur avantage les

évolutions technologiques en cours et mettre sous pression le législateur et le financier.

Cela représente un formidable challenge pour les banques qui financent les flux de matières premières compte tenu du bouleversement à venir des formes de prêts et de la raréfaction des opérations documentaires: de moindres commissions, des backoffices à restructurer en profondeur, des unités de contrôle transactionnelles qui vont devoir accélérer leur automatisation en s'ouvrant à l'intelligence artificielle... De plus, avec l'amélioration de la qualité de l'information et sa disponibilité, la prise de risque va se trouver plus aisée: la concurrence va donc s'exacerber et pas seulement entre banques: d'autres vont pouvoir intervenir dans le cadre de systèmes décentralisés et ouverts et ainsi proposer des protections de risque ou même des financements aux intervenants.

Ces évolutions sont en route. Qui sont mieux placés que les grandes banques globales pour piloter le nécessaire dialogue avec les parties prenantes (grands négociants, régulateurs, places de marchés...), sans doute avec l'aide de la CCI et de l'OMC? Des places de négoce comme Singapour (et la Suisse) pourraient également jouer un rôle moteur pour consolider leur poids sur les flux commerciaux. Comme l'a dit Churchill: «Si vous ne prenez pas le changement par la main, il vous prendra à la gorge».

* Lambert Commodities

Toute l'actualité

[04 08 2017 - Les progrès de Mobimo dans la gestion opérationnelle](#)

[04 08 2017 - Le salaire minimum confirmé dans le canton de Neuchâtel](#)

[04 08 2017 - Le prix du pétrole recule](#)

[04 08 2017 - Allianz se renforce au Royaume-Uni](#)

[03 08 2017 - Belimo : la belle performance amplement anticipée](#)

[03 08 2017 - L'euro recule face au dollar](#)

[03 08 2017 - Crédit Agricole SA brille au 2e trimestre](#)

[03 08 2017 - Pétrole: les majors engrangent les bénéfices de leur transformation](#)

[03 08 2017 - Guerre Boieng - Airbus: les sous-traitants souffrent](#)

[03 08 2017 - AXA Winterthur se lance dans la santé](#)

[03 08 2017 - Siemens continue à progresser dans le secteur du transport](#)

[03 08 2017 - La plus grande banque australienne assignée pour blanchiment](#)